



# Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

# Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 140 Both Number of Sheets: 2  
Architect: D. F. Plumton, Manitoba  
1959

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached  
Single detached

Number of Bedrooms: 2  
Fireplace? no,

Basement: -No  
-Slab on grade

Cladding:

Primary: Vertical wood siding  
- $\frac{1}{2}$ " fir plywood, 1" x 2" fir battens 16" o.c.

Secondary: Asbestos board panelling  
-Accent panels, material can be substituted

Other: N/A

Roof:

Materials: Tongue and groove roofing, 10 year bond

Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: "Cathedral" ceilings  
-Shallow

Storage wall in carport  
-Large rear shed built in

Patio--protected on 2 or more sides  
-Off living/dining

Main floor laundry room

## REMARQUES

Tous les empâtements et la fondation doivent être portés jusqu'à un appui solide et en bas du niveau accepté localement pour la gelée. Les empâtements doivent être augmentés au besoin pour répondre aux conditions locales du sol.

Tous les linteaux en bois au-dessus des portes, des fenêtres, etc. dans les murs extérieurs et intérieurs doivent être placés sur la rive.

Toutes les dimensions notées sont prises de la face extérieure des colombages dans le cas de la construction à pans de bois, en brique ou en pierre plaquées sur bois, et de la face extérieure de la maçonnerie massive jusqu'à l'axe des cloisons intérieures.

L'emplacement et le nombre de sorties électriques indiquées sur les plans doivent répondre aux normes minimales de construction de C.N.R. Celles-ci peuvent être changées pour répondre au goût particulier de chacun mais elles doivent être conformes aux règlements provinciaux.

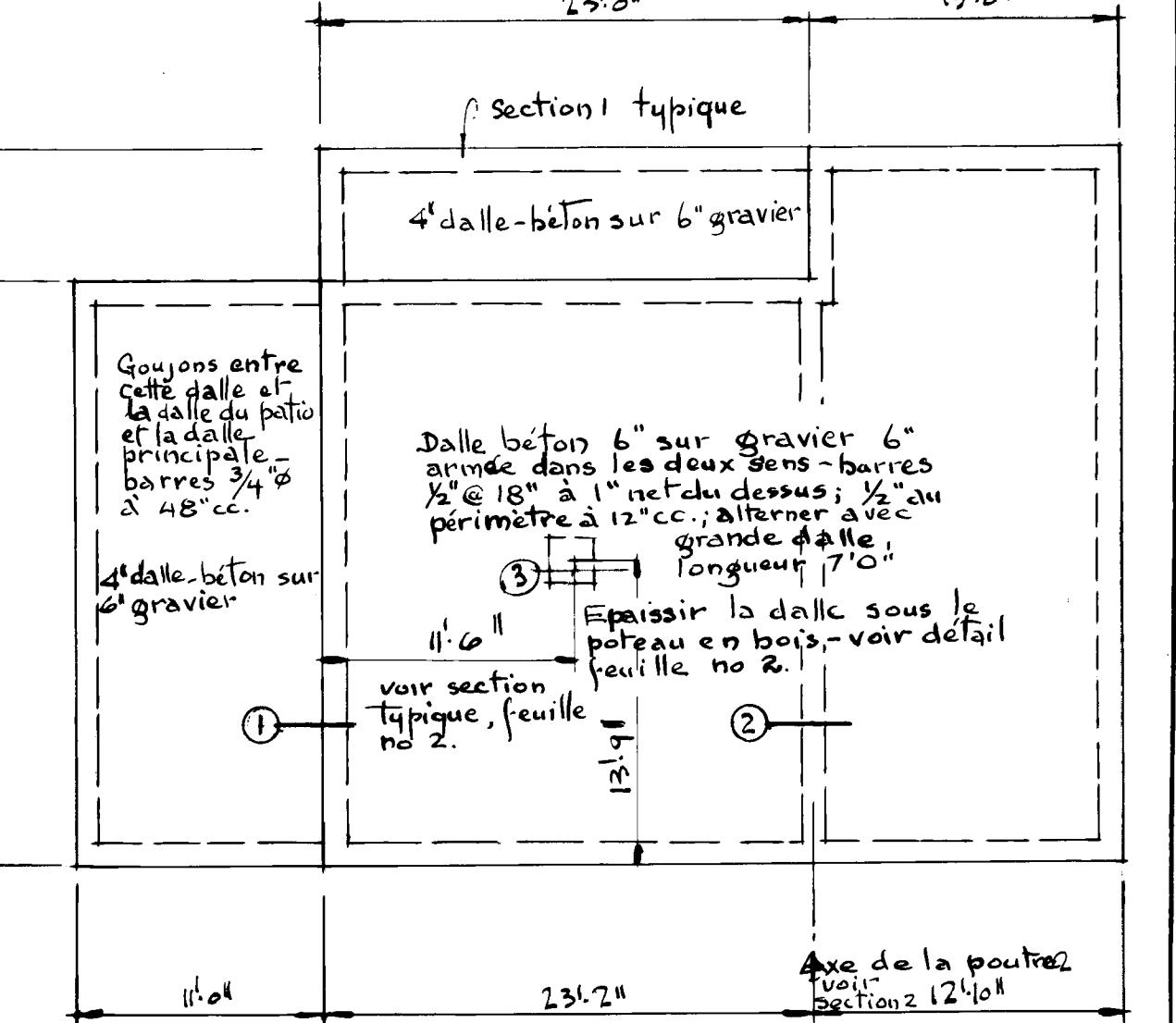
Prévoir une tablette et une barre dans chaque garde-robe et 4 tablettes dans la lingerie.

LES SOLYES DOIVENT ÊTRE JUMELÉS SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLYES JUMELÉS PEUVENT ÊTRE ÉCARTEES DE 8" PAR DES BLOCS "A TOUS LES 4" C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.

IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATERIAU ISOLANT À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.

LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 30 LIVRES PAR PIÉD. Carré. AVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE, DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.

TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SORONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO. 1. ET DE L'ESSENCE EPINETTE DE L'EST SAUF ANNEXION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.



## PLAN DE FONDATION

échelle 1/8 - 1'0"

### REMARQUE

Les bouches d'air chaud doivent être placées suivant les plans. Les conduits doivent mesurer 5" Ø, être en métal ou fibre. Les conduits doivent avoir au moins 3" de béton tout le tour. Les conduits doivent être mis en place intégralement avec la dalle. Les registres dans le plancher doivent mesurer 5" x 10". Retour extérieur. Les registres dans le mur de la salle de chauffage doivent mesurer 5" x 10". Retour extérieur. Les registres dans le mur de la salle de bain doivent mesurer 5" x 10". Retour extérieur.

### remarque

## PLAN D'ÉTAGE

1/4" = 1'-0"

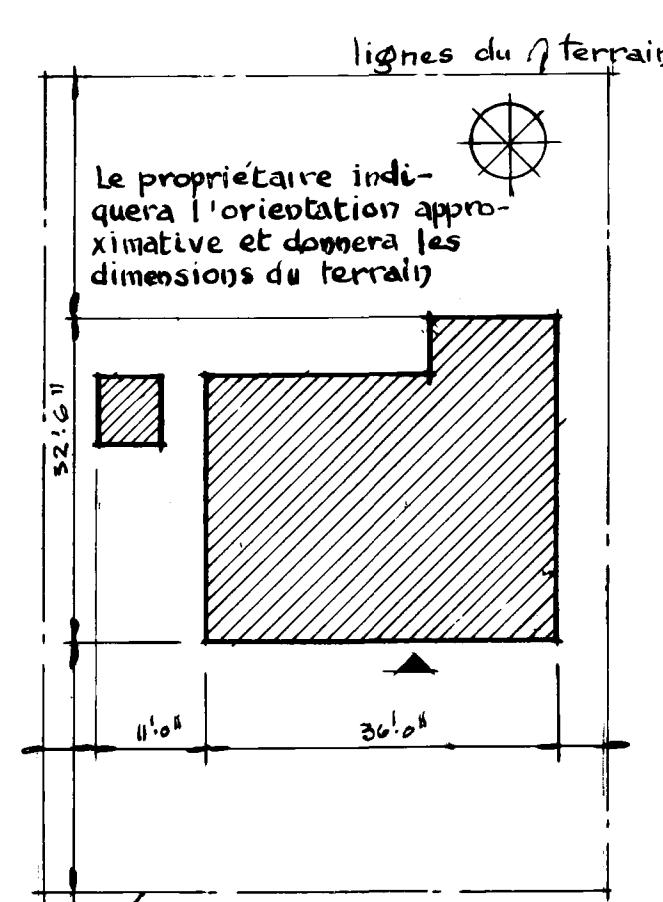
élev. du sol 0.0

remarque toutes les ouvertures de fenêtres et de portes sont les ouvertures des faux cadres

Élévation du sol prise à 0.0  
Élev. de l'abri d'auto et patio +8"

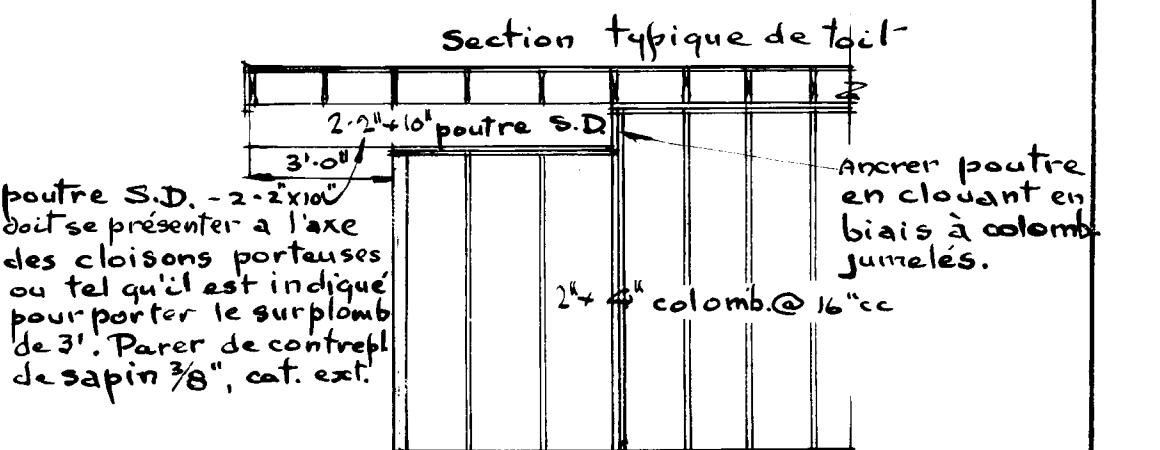
Aire de plancher +14"

Toutes les cloisons dans le plan d'étage doivent être à colombages 2" x 4" @ 16" cc.



## plan du terrain

(non à l'échelle)



## SECTION TYPIQUE du SURPLOMB

AUX POINTS A,B,C,D,E, (voir plan)

Poutre S.D. 3-2x14" réduite à 10" prof. nominale

3-2x4" poteau

3-2x4" pot.

GENERAL 01  
12/9/61 DRAWN CL ADDED UFW  
DATE INHA. STDS. CHKD. BY DATE REVISIONS BY  
ARCHITECT

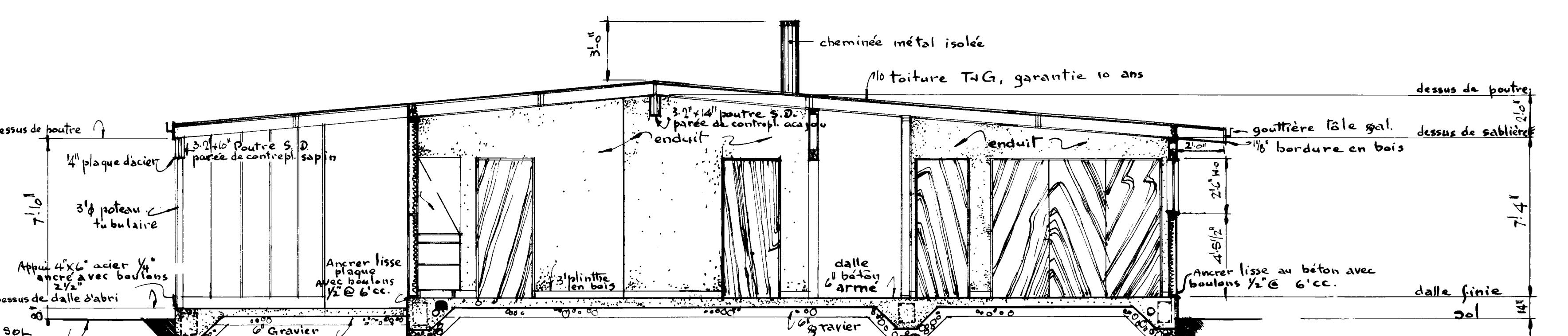
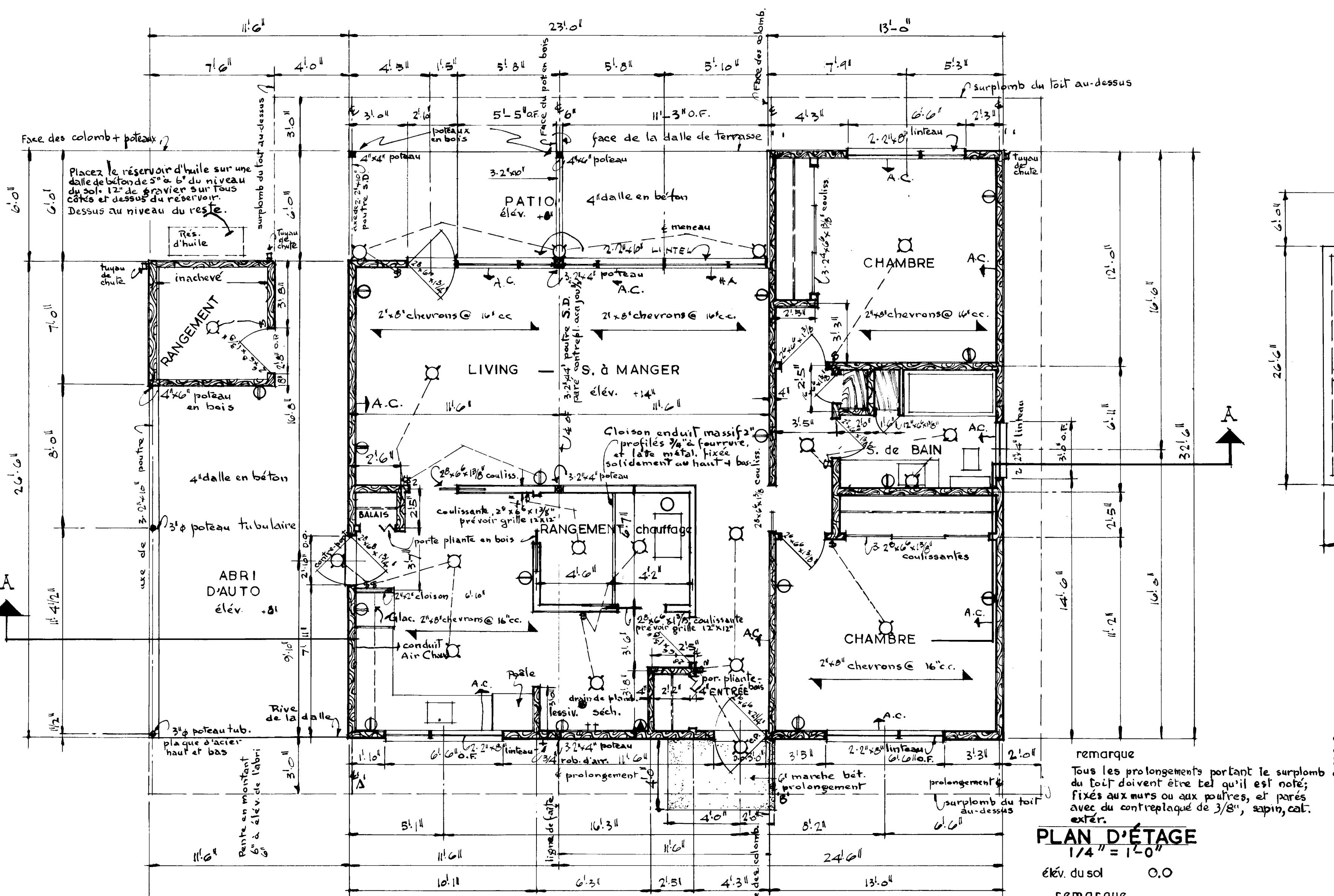
D.F. Plumton

DATE 10/8/59

DESIGN NO. SHEET NO.

140F1de2

CENTRAL MORTGAGE AND CORPORATION  
HOUSING CORPORATION

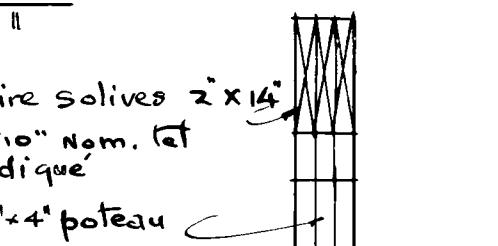


## SECTION A-A

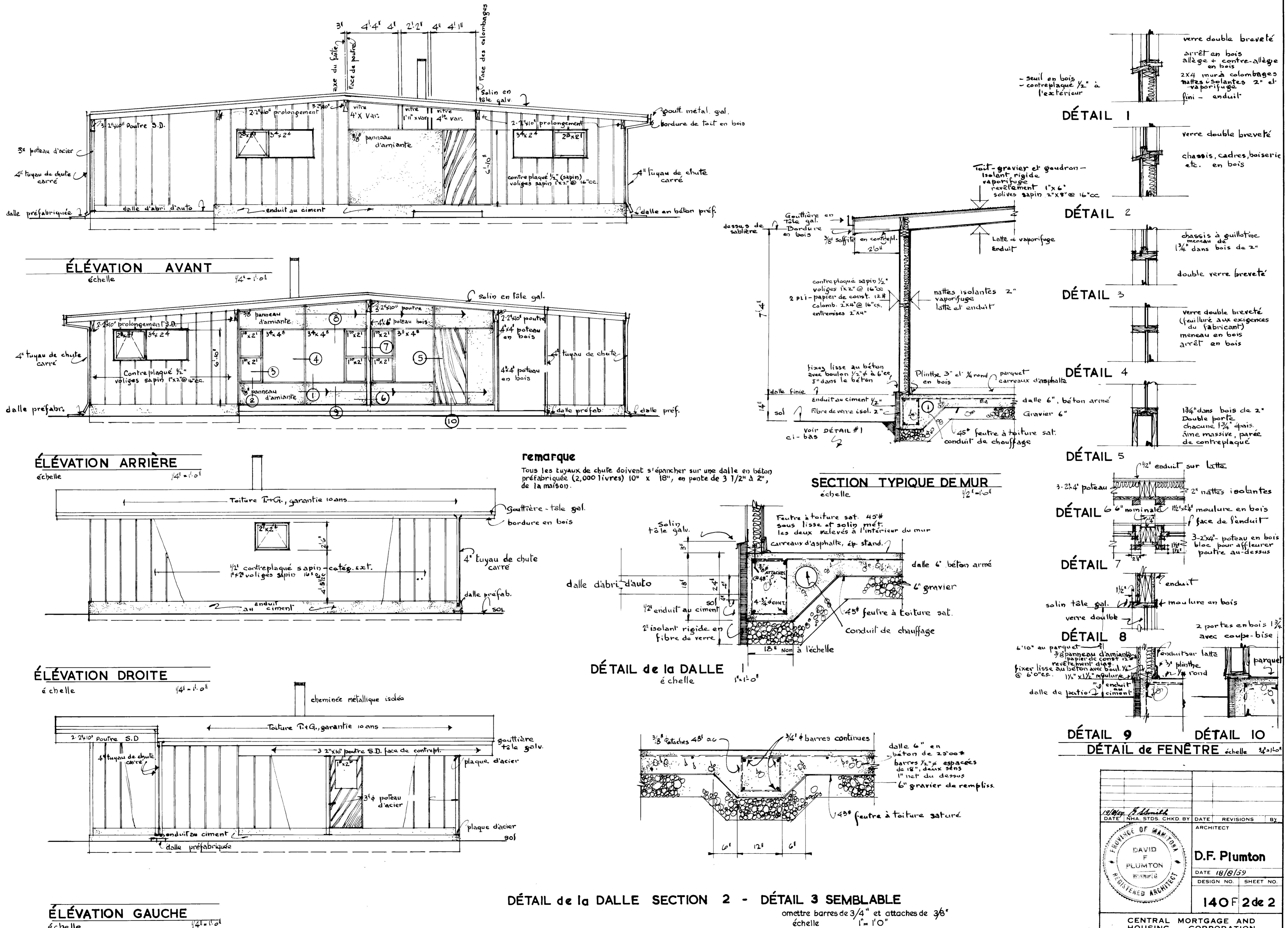
1/4" 1'-0"

## DÉTAILS de CHARPENTE

échelle



section 13-31  
échelle 3/4" = 1'-0"  
section à 3-2x14 poutres S.D. à l'avant



DÉTAIL de la DALLE SECTION 2 - DÉTAIL 3 SEMBLABLE

mettre barres de  $\frac{3}{4}$ " et attaches de  $\frac{3}{8}$ "  
échelle  $1'' = 10'$